

**PHI 6262 Problèmes de philosophie moderne
Automne 2018**

Mercredi, 9h30 – 12h30
Daniel Dumouchel
daniel.dumouchel@umontreal.ca

SYLLABUS

**La philosophie par d'autres moyens.
Littérature, fiction et discours philosophique au siècle des Lumières**

La recherche sur les rapports entre la littérature et la philosophie a gagné en importance dans les dernières années. Dans ce séminaire, il s'agira de s'intéresser à certains des enjeux soulevés par ces questions au siècle des Lumières. À cette époque, on le sait, les discours littéraires, philosophiques et scientifiques sont souvent assez étroitement entrelacés, et il n'est pas rare qu'ils soient pratiqués par une même personne. De plus, les frontières entre la « philosophie » et ce que nous appelons la « littérature » n'y sont pas encore clairement délimitées. Ce découpage net de la pensée est plutôt un héritage du siècle suivant, dont nous sommes largement tributaires pour notre compréhension de la littérature.

De manière générale, les rapports entre la philosophie et la littérature peuvent être abordés d'au moins trois manières. On peut d'abord traiter de la littérature, de l'œuvre littéraire ou de la fiction en tant qu'elles constituent des objets pour la philosophie; c'est ce que fait la philosophie (ou l'esthétique) de la littérature (au sens objectif du génitif). On peut ensuite s'intéresser à l'usage de moyens fictionnels, rhétoriques ou stylistiques dans le discours philosophique : cela relève de ce qu'on pourrait appeler une rhétorique du discours philosophique. Enfin, il est possible de se demander comment la littérature et la fiction peuvent contribuer à la réflexion philosophique; en d'autres termes, on peut s'interroger sur la philosophie de (ou *d'après*) la littérature (au sens subjectif du génitif). Dans le présent séminaire, nous laisserons de côté l'esthétique de la littérature, pour privilégier les deux autres types de réflexion, à savoir, d'une part, ce qu'on a pu appeler la « philosophie littéraire » (P. Macherey), et d'autre part, les « passages à la fiction » (F. Salaün) auxquels se livrent les discours philosophiques. Deux questions générales dessineront l'horizon de notre réflexion : les œuvres « littéraires », fictionnelles ou non, peuvent-elles être philosophiques? Qu'apporte aux discours philosophiques le recours aux dispositifs fictionnels ou « littéraires »? Nos exemples seront empruntés à ces deux ordres de discours : les romans, contes, nouvelles, etc., en tant que « fictions pensantes » que nous analyserons collectivement pour en examiner la portée philosophique; les dialogues, lettres, rêveries, récits de soi qui prolongent, et parfois contestent, l'argumentation proprement « philosophique » par la fiction ou par des artifices littéraires.

Compte tenu de la richesse et de la complexité de cette problématique, des choix doivent être faits au sein d'un matériau abondant. Voici donc le plan provisoirement retenu et les œuvres qu'il s'agira de discuter en séminaire :

- 1. – Autobiographie et récit de soi chez Jean-Jacques Rousseau : des *Confessions* aux *Rêveries du promeneur solitaire*.** (Environ 3 séances)
- 2. – Écrire la morale : les usages du dialogue chez Denis Diderot.** (Environ 3 séances)
Œuvres principales : *Le neveu de Rameau*; *Supplément au Voyage de Bougainville*.

3. – Écrire l'individu, l'identité, les passions : entre « roman philosophique » et « philosophie narrative ». (Environ 6 séances)

(i) Le « savoir » libertin. Choderlos de Laclos : *Les liaisons dangereuses*.

(ii) Discours philosophique, réflexivité fictionnelle et ironie romanesque. Diderot : *Jacques le fataliste*.

En fonction du temps disponible, un choix sera fait parmi les romans suivants : Prévost d'Exiles : *Histoire d'une grecque moderne*; Voltaire, *Zadig*; Boyer d'Argens : *Thérèse philosophe*; Goethe : *Les souffrances du jeune Werther*; Sade : *Aline et Valcour*.

Le séminaire fait le pari de conduire un exercice de réflexion commune sur des œuvres qui sont à la charnière de la philosophie officielle et de la (pure) littérature. Il est donc attendu que les participantes et participants au séminaire fassent les lectures requises et s'engagent dans la discussion lors des séances. Chaque œuvre sera introduite par un exposé, suivi d'une discussion. Les premières séances seront la responsabilité du professeur.